

13500



PROCÈS-VERBAL

de la 2e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 27 novembre 2016, à 18h30

Sont présents :

Mesdames	Isabelle Lapointe	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Véronique Latulippe	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent

Est absent :

	Madame Mylène Brassard	Parent
	Karine Bonin	Parent
	Monsieur Louis-Michel Côté	Psychoéducateur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18h30

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par Mme Véronique Latulippe :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- Point 7, Service de Garde
- Point 8, Saines habitudes de vie
- Point 10.1, Location de salle
- Point 10.2, Membre de la communauté
- Point 10.3, Question de parents
- Point 10.4, Souper de Noël

CÉ-16/17-10

CÉ-16/17-11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 OCTOBRE

Il est proposé par M. Marc Lavoie et appuyé par Mme Annie Girard

Que le procès-verbal soit adopté tel que modifié :

- Remplacer « 2^e réunion » par « 1^{ère} réunion ».
- Point 1, 2^e ligne, terminaison d'appuyer par « é ».
- Point 3, premier picot, Ajouter « Bordeleau » après « André ».
- Point 3, premier picot, 2^e ligne, ajouter un point après « Schinck » et débiter la phrase suivante en ajoutant « M. Bordeleau » [...].
- Point 3, deuxième picot, 2^e ligne, ajouter un point après « Bonin » et débiter la phrase suivante en ajoutant « Mme Latulippe » [...].
- Point 3, troisième picot, 2^e ligne, Ajouter, ajouter la phrase « M. Proulx accepte le secrétariat. » en fin de texte.
- Point 5, ajouter un « s » au mot « pouvoir ».
- Point 11, deuxième tiret, ajouter un « s » au mot « pâtisserie ».
- Point 11, cinquième tiret, retirer « et pâtisseries ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. SUIVI DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- 3.1 École de Philadelphie.
Vérifications faites, il n'y a pas eu d'autre démarche depuis l'information de l'an passé. M. Schinck reçoit la documentation et réfléchira à la suite des actions à poser.
- 3.2 Lignage
La compagnie de construction accepte que l'on puisse faire affaire avec la compagnie de lignage utilisée lors de la création de la cour. La soumission reste à venir de même que le montant que la compagnie de construction nous redonnera en compensation pour la partie endommagée. Cela devrait nous permettre de faire les travaux à notre goût et au moment opportun.
- 3.3 Transport sortie Zoo
Après vérifications le transport scolaire coutera 11.00 \$
Il est proposé par Mme Louise Miquelon, appuyé par Marie-Claude St-Pierre :
Que la demande de sortie soit acceptée.
Adopté à l'unanimité
- 3.4 Bulletin papier ou internet

CÉ-16/17-12

La demande d'information est faite. La direction nous transmettra la réponse lorsqu'elle la recevra.

3.5 Programme Mozaïk

Finalement, le nouveau programme sur la sexualité ne sera pas mis en œuvre tant que la commission scolaire ne donnera pas l'autorisation.

3.6 Peinture dans le gymnase

C'est terminé.

3.7 Serrures

Le processus est phase finale.

3.8 Suivi rénovation

Une partie des travaux n'a pas passé l'inspection et ils devront être refaits. Cela concerne le mur de brique du côté de la rue Pratte et d'autres menus travaux. Nous n'avons pas de dates de réalisation des travaux de fixées.

3.9 Quorum

Vérifications faites, la dernière assemblée de parents était règlementaire selon les règles du quorum en vigueur.

3.10 Plan de paix

Le questionnaire a été rempli par les jeunes. Une petite erreur s'est produite et nous avons rencontré les élèves de 3^e à 6^e années.

L'an prochain, le questionnaire devrait être présenté aux élèves de 4^e à 6^e années.

3.11 Invitation Pomme Verte

L'invitation a été transmise à la dame de Pomme Verte et les dates des conseils d'établissements remises.

4. APPROBATION DU PLAN DE RÉUSSITE 16-17.

La direction présente le plan de réussite. Il est demandé de retirer, dans la prochaine confection du plan de réussite, les commentaires inclus dans les documentaires devant la section parlant de Fluppy et concernant le congé de maternité.

La direction nous informe qu'elle a intégré, la proposition du psychoéducateur de l'école au document de la façon suivante :

2.2 Assurer un environnement sain et sécuritaire :

- Suivi de 5 rencontres des victimes, des témoins et agresseurs par les professionnels, suite à un signalement fondé.

Il est proposé par Mme Annie Girard et appuyé par Mme Marie-Claude St-Pierre d'accepter l'approbation du plan de réussite 2016-17 comprenant la proposition Côté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ

La direction présente le budget de cette année. Elle fait remarquer qu'il y a moins de budgets non transférables et que les coupures de budget à la commission scolaire ont diminuées de moitié, ce qui a laissé plus de sommes décentralisées aux écoles. Elle présente aussi le nouveau budget nommé « Initiatives de l'établissement ». Il est noté que le budget du conseil d'établissement est de 563.00 \$. Il est demandé par M. Proulx que les prochains budgets prévisionnels aient des colonnes pour les résultats des deux dernières années.

Il est proposé par M. Mario Schinck et appuyé par Mme Véronique Latulippe :

Que le conseil d'établissement adopte le budget prévisionnel tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DES SORTIES ÉDUCATIVES

Classe DIM et le 2^e cycle font des demandes d'ajouts de sorties, voir l'annexe pour les détails. Il y a quelques questionnements et clarifications sur le fonctionnement pour les adoptions des sorties par le conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par Mme Annie Girard :

Que les sorties soient adoptées tel que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SERVICE DE GARDE

La responsable du service de garde informe le conseil qu'elle n'a pas modifié l'horaire de l'aide au devoir. Il y a rotation des responsabilités des éducatrices et le tout se passe bien.

CÉ-16/17-14

CÉ-16/17-15

CÉ-16/17-16

La dernière journée pédagogique s'est très bien déroulée avec un magicien bien impressionnant. La prochaine journée pédagogique sera sous le thème de Noël.

CÉ-16/17-17

8. SAINES HABITUDES DE VIE

M. Christian Lord mentionne que nous avons reçu 2 nouveaux vélos-pupitres. Les gagnants seront nommés à l'intercom cette semaine. Le Club des petits joggeurs sera démarré pour avril, mai et juin.

Il démarrera le projet Croque santé Métro en élaborant un projet de livre de recettes pour jeunes athlètes.

Il a reçu l'information que cette année il n'a pas la possibilité de soumettre des demandes pour le camp Tim Hortons puisqu'ils ont choisi de réinviter des jeunes qui ont déjà fait le camp.

Demain, il y aura quatre joueurs des Cantonniers qui participeront à l'activité parascolaire de l'école.

M. Proulx profite du point pour mentionner qu'un projet de chorale du temps des fêtes est offert aux jeunes de troisième à sixième année. Les pratiques auront lieu tous les mercredis d'ici Noël.

CÉ-16/17-18

9. CORRESPONDANCE

La direction les remettra au président.

10. AUTRES SUJETS

10.1 Location de salle

Il y a une demande pour louer le gymnase. La direction demande l'avis du Conseil. Après discussions le conseil d'établissement s'entend sur le fait que nous ne pouvons accepter sa demande dans les conditions actuelles.

10.2 Membre de la communauté

Pour répondre à la question de Mme Latulippe, posée lors de la dernière rencontre, il est possible que la personne de la communauté soit aussi un parent. La direction nous informe qu'elle a reçu le nom de trois

CÉ-16/17-19

personnes. Mme Latulippe en présente une quatrième. Comme l'objectif est d'avoir des membres de la communauté qui élargissent la vision du conseil vers le communautaire, un candidat se démarque et est choisi par le conseil d'établissement.. Mme Latulippe vérifiera avec la CDC pour d'autres candidatures.

Il est proposé par Mme Marie-Claude St-Pierre et appuyé par M. Marc Lavoie :

Que la candidature de M. Larouche soit acceptée.

10.3 Question de parents

Mme Latulippe transmet la question suivante : « d'où provient l'interdiction de bouteille d'eau dans certaines classes ». La direction et les enseignants l'informent que cela relève de la gestion de classe. Il faut que les parents questionnent le titulaire concerné.

10.4 Souper de Noël

Le conseil choisit d'aller à la table Alain Roger pour 18h. M. Schinck entrera en contact avec le restaurateur pour lui transmettre nos demandes. Nous nous entendons pour un remboursement d'un montant de 20 \$, taxes incluses, par personne.

Président,

André Bordeleau

La directrice,

Isabelle Lapointe